

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1977 B 00811 Numéro SIREN : 310 738 554 Nom ou dénomination : LYON DIS
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/12/2018 sous le numéro de dépôt B2018/049791

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/049791**
n°de gestion : **1977B00811**
n°SIREN : **310 738 554 RCS Lyon**

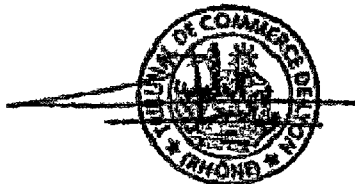
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 07/12/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

LYON DIS - Société par actions simplifiée
90 avenue Barthélémy Buyer 69009 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 28/02/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5176518

Désignation de l'entreprise SAS LYON DIS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 90 avenue Barthélémy Buyer 69009 LYON Durée de l'exercice précédent* 12

Número SIRET* 3 1 0 7 3 8 5 5 4 0 0 0 2 4 Néant ☐ *

Exercice N clos le, 28/02/2018

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	78 776 77 764 1 012
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	651 506 651 506
		Constructions	AP	AQ	13 887 523 5 039 945 8 847 577
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	4 381 376 3 545 086 836 290
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 145 089 733 613 411 475
		Immobilisations en cours	AV	AW	19 599 19 599
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	807 481 807 481
		Prêts	BF	BG	9 035 9 035
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	23 569 23 569
	TOTAL (II)		BJ	BK	21 003 957 9 396 409 11 607 548
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	48 499 48 499
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	3 234 306 3 234 306
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	7 079 2 588 4 491
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 892 408 2 892 408
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	198 486 198 486
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	132 130 132 130	
TOTAL (III)		CJ	CK	6 512 911 2 588 6 510 323	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	27 516 869 9 398 997 18 117 871	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations : Stocks : Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS LYON DIS			Néant ☐ *		
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 102 000)		DA	102 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	10 200	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	4 055	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	395 256	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	511 511	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	12 300 777	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	132 439	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	3 666	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	3 723 345	
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 310 339	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	133 724	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	2 068	
TOTAL (IV)		EC	17 606 360		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	18 117 871		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	11 041 291	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	4 601 737		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LYON DIS							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	39 001 353	FB		FC	39 001 353	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 027 543	FH		FI	1 027 543	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	40 028 897	FK		FL	40 028 897	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	42 327	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	32 054	
	Autres produits (I) (11)					FQ	162 098	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	40 265 378
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	29 503 924	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(543 689)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 223 006	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(11 684)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 942 839	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	732 634	
	Salaires et traitements*					FY	3 707 700	
	Charges sociales (10)					FZ	1 275 953	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	1 164 562
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	2 588
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	6 800	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	40 004 635
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	260 743	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	5 510	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	216	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	695	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	911	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	121 989	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	121 989	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(121 077)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	145 176	

Désignation de l'entreprise		SAS LYON DIS		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	6 070		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	114 168		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	120 239		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	76 836		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	19 828		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	96 664		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	23 575		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	15 103		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(241 608)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	40 392 040		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	39 996 784		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	395 256		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	46 066	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	44 121	
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	89 545	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	31 767	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 323	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
Voir état annexe				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS LYON DIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2018, dont le total est de 18 117 872 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 395 256 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2017 au 28/02/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 14/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Constructions : 7 à 25 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 25 ans
- * Installations techniques : 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 20 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE TG 05

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 208 634 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 28 095 euros) a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	77 876	900		78 776
Immobilisations incorporelles	77 876	900		78 776
- Terrains	651 507			651 507
- Constructions sur sol propre	11 136 493			11 136 493
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 751 030			2 751 030
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 156 397	227 136	2 156	4 381 377
- Installations générales, agencements aménagements divers	698 193	14 677		712 870
- Matériel de transport	39 244			39 244
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	390 677	5 829	3 531	392 975
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		19 599		19 599
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	19 823 540	267 242	5 687	20 085 095
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	709 558	117 752	19 828	807 481
- Prêts et autres immobilisations financières	41 254		8 649	32 605
Immobilisations financières	750 811	117 752	28 477	840 086
ACTIF IMMOBILISE	20 652 228	385 894	34 164	21 003 958

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	75 760	2 004		77 764
Immobilisations incorporelles	75 760	2 004		77 764
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	3 328 735	462 992		3 791 728
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 072 413	175 805		1 248 218
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 113 852	433 391	2 156	3 545 086
- Installations générales, agencements aménagements divers	274 165	58 613		332 778
- Matériel de transport	27 244	7 000		34 244
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	345 365	24 757	3 531	366 592
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 161 773	1 162 559	5 687	9 318 645
ACTIF IMMOBILISE	8 237 534	1 164 562	5 687	9 396 409

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 064 223 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	9 036		9 036
Autres	23 569		23 569
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 079	7 079	
Autres	2 892 408	2 892 408	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	132 130	132 130	
Total	3 064 223	3 031 618	32 605
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	8 649		

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures a etabli	80
Prest.serv. socara a recevoir	412 640
Rist.socara a recevoir	479 541
Rist.directes a recevoir	33 322
Etat produits a recevoir	28 095
Divers prdts a recevoir	1 431
Total	955 110

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 102 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 34,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000	34,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000	34,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 17 602 694 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	4 601 737	4 601 737		
- à plus de 1 an à l'origine	7 699 040	1 238 984	5 429 777	1 030 279
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	132 439	31 093	90 082	11 264
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 723 345	3 723 345		
Dettes fiscales et sociales	1 310 339	1 310 339		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	133 724	133 724		
Produits constatés d'avance	2 068	2 068		
Total	17 602 694	11 041 292	5 519 859	1 041 543
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 383 014			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	7 694 139	7 694 139	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	7 694 139	7 694 139	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Eau a payer	2 954
Edf gaz a payer	61 781
Achats a payer	309 516
Taxe poisson à payer	10 200
Transports à payer	1 560
Redevance centrale a payer	376 320
Sous traitance a payer	1 073
Location mobiliere a payer	251
Maintenance a payer	13 435
Etudes a payer	3 324
Honoraires a payer	42 492
Publicite radio a payer	42
Prospectus a payer	34 700
Pub galec a payer	15 156
Affranchissements a payer	434
Telephone telecopie a pay	1 661
Cotisations a payer	72 556
Droit auteur a payer	1 486
Intérêts courus s/emprunts	4 900
Frais bancaires a payer	17 448
Int.courus s/part.salarie	487
Dette prov/conges a payer	173 888
Dette prov/primes annuel.	23 500
Dette prov. primes execp.	61 395
Participation salaries	15 103
Taxes diverses a payer	15 400
Part.construct.a payer	18 818
Taxe apprentiss.a payer	5 283
Contr.solidarite a payer	38 990
Taxe grande surface a payer	87 957
Charges sur cp a payer	60 861
Chges/sal.prov.a payer	29 713
Forfait social a payer	3 021
Cet a payer	55 145
Taxe fonciere a payer	28 000
Taxe vehic.stes a payer	538
Aut. taxes a payer	4 458
Total	1 593 847

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Edf gaz d avance	801		
Stocks fournitures	27 819		
Sous traitance d avance	3 118		
Credit bail immobil.av.	1 182		
Location d avance	14 950		
Maintenance d avance	15 343		
Assurance d avance	31 294		
Seminaires d avance	1 903		
Publicite longue dure d avance	21 490		
Affranchissement d avance	2 152		
Droits d auteurs d avance	63		
Interets billets d avance	960		
Medecine du travail d'avance	11 056		
Total	132 130		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates avance	2 068		
Total	2 068		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	28/02/2018
France	40 028 897
TOTAL	40 028 897

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	3 176	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	73 057	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	19 828	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		6 000
Produits des cessions d'éléments d'actif		114 169
Régularisations fournisseurs	603	11
Régularisations diverses antérieurs		60
TOTAL	96 664	120 240

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	395 256
+ Impôts sur les bénéfices	-241 608
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	153 648
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	153 648

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	145 176	-200 631	345 807
+ Résultat exceptionnel	23 575	-19 865	43 440
- Participations des salariés	15 103	21 112	-6 009
Résultat comptable	153 648	-241 608	395 256
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 12 083 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	43 155
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	43 155
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	12 083
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/03/2003, la société SAS LYON DIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS DVA HOLDING.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit :

- Que chaque société membre du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- Que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 166 personnes dont 7 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens	18	
Employés	142	
Ouvriers		
Total	166	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : DVA HOLDING

Forme :-SAS

SIREN : 445254469

Au capital de : 40 000 euros

Adresse du siège social :

90 avenue barthelemy Buyer

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	10 631 090
Avals et cautions	10 631 090
Engagements en matière de pensions	115 396
Engagements de crédit-bail mobilier	95 597
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	10 842 083
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			220 609		220 609
Cumul exercices antérieurs			79 787		79 787
Dotations de l'exercice			44 122		44 122
Amortissements			123 909		123 909
Cumul exercices antérieurs			80 988		80 988
Exercice			44 122		44 122
Redevances payées			125 110		125 110
A un an au plus			44 122		44 122
A plus d'un an et cinq ans au plus			51 475		51 475
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			95 597		95 597
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice			44 122		44 122

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 115 396 euros

La convention collective appliquée est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, de reconstitution de leur fonds de roulement.

LYON DIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 102 000 Euros
Siège social : 90 Avenue Barthélémy Buyer
69009 LYON

R.C.S. : 310 738 554 RCS LYON
SIRET : 310 738 554 000 24

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 28 FEVRIER 2018)

* Réserve ordinaire : 395 256,42 Euros.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI <i>(personnes physiques)</i>	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI <i>(personnes morales)</i>
2015	300,00 €	300,00 € <i>(soit un montant global de 2 100,00 €)</i>	300,00 € <i>(soit un montant global de 897 900,00 €)</i>
2016	300,00 €	300,00 € <i>(soit un montant global de 2 100,00 €)</i>	300,00 € <i>(soit un montant global de 897 900,00 €)</i>
2017	300,00 €	300,00 € <i>(soit un montant global de 2 100,00 €)</i>	300,00 € <i>(soit un montant global de 897 900,00 €)</i>

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 AOUT 2018

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Réserve ordinaire : 395 256,42 Euros.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI <i>(personnes physiques)</i>	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI <i>(personnes morales)</i>
2015	300,00 €	300,00 € <i>(soit un montant global de 2 100,00 €)</i>	300,00 € <i>(soit un montant global de 897 900,00 €)</i>
2016	300,00 €	300,00 € <i>(soit un montant global de 2 100,00 €)</i>	300,00 € <i>(soit un montant global de 897 900,00 €)</i>
2017	300,00 €	300,00 € <i>(soit un montant global de 2 100,00 €)</i>	300,00 € <i>(soit un montant global de 897 900,00 €)</i>

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

COPIE CERTIFIEE CONFORME.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long, sweeping stroke extending downwards and to the right.



Expertise comptable
Audit, Conseil et Social

EXEMPLAIRE GREFFE

LYON DIS
SAS au capital de 102 000 Euros

90 avenue Barthélémy Buyer

69009 LYON

310 738 554 RCS LYON

SIÈGE SOCIAL

LYON

Le Thelemos
12-15, quai du Commerce
C.P. 50203
69336 Lyon cedex 09
Tél. 04 78 43 45 55
Fax 04 78 64 83 42

BUREAUX

PARIS

37, rue d'Amsterdam
75008 Paris
Tél. 04 78 43 45 55
Fax 04 78 64 83 42

VALRÉAS

22, cours Jean Jaurès
BP 115
84603 Valréas cedex 03
Tél. 04 90 35 05 97
Fax 04 90 35 37 17

VILLEFRANCHE s/SAÔNE

167, rue Charles Germain
59400 Villefranche s/ Saône
Tél. 04 74 68 37 43
Fax 04 74 60 62 56

www.orial.fr



SAS LYON DIS
Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 28 Février 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 28.02.2018

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LYON DIS relatifs à l'exercice clos le 28 février 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

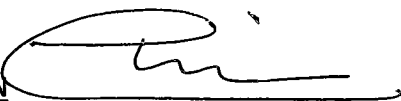
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 3 août 2018

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

M. BRION

Fondé de Pouvoirs



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 28/02/2018	Net 28/02/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	78 776	77 764	1 012	2 116
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	651 507		651 507	651 507
Constructions	13 887 523	5 039 946	8 847 577	9 486 375
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 381 377	3 545 086	836 291	1 042 546
Autres immobilisations corporelles	1 145 089	733 613	411 476	481 340
Immobilisations corporelles en cours	19 599		19 599	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	807 481		807 481	709 558
Prêts	9 036		9 036	17 685
Autres immobilisations financières	23 569		23 569	23 569
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	21 003 958	9 396 409	11 607 549	12 414 694
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	48 500		48 500	36 815
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 234 307		3 234 307	2 736 489
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	7 079	2 588	4 491	1 736
Autres créances	2 892 408		2 892 408	2 571 243
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	198 487		198 487	163 096
Charges constatées d'avance (3)	132 130		132 130	106 340
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 512 911	2 588	6 510 323	5 615 719
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	27 516 869	9 398 997	18 117 872	18 030 413
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	28/02/2018	28/02/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	102 000	102 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 200	10 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 055	355 170
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	395 256	548 885
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	511 512	1 016 255
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	12 300 777	12 189 704
Emprunts et dettes financières diverses (3)	132 439	176 750
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 666	1 812
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 723 345	3 126 939
Dettes fiscales et sociales	1 310 339	1 412 147
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	133 724	106 807
Produits constatés d'avance (1)	2 068	
TOTAL DETTES	17 606 360	17 014 158
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	18 117 872	18 030 413
(1) Dont à plus d'un an (a)	6 561 402	7 326 028
(1) Dont à moins d'un an (a)	11 041 292	9 686 318
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	4 601 737	3 606 866
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	28/02/2018	28/02/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	39 001 353	40 433 438
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 027 544	975 159
Chiffre d'affaires net	40 028 897	41 408 597
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	42 328	36 013
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	32 055	43 394
Autres produits	162 099	144 769
Total I	40 265 378	41 632 773
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	29 503 925	29 887 466
Variations de stock	-543 689	335 985
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 223 007	1 126 382
Variations de stock	-11 685	-20 038
Autres achats et charges externes (a)	2 942 840	2 835 179
Impôts, taxes et versements assimilés	732 634	718 159
Salaires et traitements	3 707 700	3 683 327
Charges sociales	1 275 954	1 283 690
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 164 562	1 131 576
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	2 588	287
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	6 800	3 279
Total II	40 004 635	40 985 293
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	260 743	647 480
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	5 511	3 273
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	217	1 728
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		15
Autres intérêts et produits assimilés (3)	695	1 444
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	912	3 188
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	121 989	112 928
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	121 989	112 928
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-121 078	-109 741
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	145 176	541 012



Compte de résultat (suite)

	28/02/2018	28/02/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	6 071	52 749
Sur opérations en capital	114 169	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		90 040
Total produits exceptionnels (VII)	120 240	142 789
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	76 836	94 844
Sur opérations en capital	19 828	9 727
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	96 665	104 571
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	23 575	38 218
Participation des salariés aux résultats (IX)	15 103	97 031
Impôts sur les bénéfices (X)	-241 608	-66 686
Total des produits (I+III+V+VII)	40 392 041	41 782 022
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	39 996 784	41 233 137
BENEFICE OU PERTE	395 256	548 885
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	44 122	44 081
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



 Règles et méthodes comptables**SAS LYON DIS**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2018, dont le total est de 18 117 872 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 395 256 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2017 au 28/02/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 14/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Constructions : 7 à 25 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 25 ans
- * Installations techniques : 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 20 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Règles et méthodes comptables

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE TG 05





Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 208 634 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 28 095 euros) a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	77 876	900		78 776
Immobilisations incorporelles	77 876	900		78 776
- Terrains	651 507			651 507
- Constructions sur sol propre	11 136 493			11 136 493
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 751 030			2 751 030
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 156 397	227 136	2 156	4 381 377
- Installations générales, agencements aménagements divers	698 193	14 677		712 870
- Matériel de transport	39 244			39 244
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	390 677	5 829	3 531	392 975
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		19 599		19 599
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	19 823 540	267 242	5 687	20 085 095
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	709 558	117 752	19 828	807 481
- Prêts et autres immobilisations financières	41 254		8 649	32 605
Immobilisations financières	750 811	117 752	28 477	840 086
ACTIF IMMOBILISE	20 652 228	385 894	34 164	21 003 958



 Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	75 760	2 004		77 764
Immobilisations incorporelles	75 760	2 004		77 764
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	3 328 735	462 992		3 791 728
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 072 413	175 805		1 248 218
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 113 852	433 391	2 156	3 545 086
- Installations générales, agencements aménagements divers	274 165	58 613		332 778
- Matériel de transport	27 244	7 000		34 244
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	345 365	24 757	3 531	366 592
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 161 773	1 162 559	5 687	9 318 645
ACTIF IMMOBILISE	8 237 534	1 164 562	5 687	9 396 409



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 064 223 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	9 036		9 036
Autres	23 569		23 569
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 079	7 079	
Autres	2 892 408	2 892 408	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	132 130	132 130	
Total	3 064 223	3 031 618	32 605
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	8 649		

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures a etabli	80
Prest.serv. socara a recevoir	412 640
Rist.socara a recevoir	479 541
Rist.directes a recevoir	33 322
Etat produits a recevoir	28 095
Divers prdts a recevoir	1 431
Total	955 110



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 102 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 34,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000	34,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000	34,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 17 602 694 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	4 601 737	4 601 737		
- à plus de 1 an à l'origine	7 699 040	1 238 984	5 429 777	1 030 279
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	132 439	31 093	90 082	11 264
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 723 345	3 723 345		
Dettes fiscales et sociales	1 310 339	1 310 339		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	133 724	133 724		
Produits constatés d'avance	2 068	2 068		
Total	17 602 694	11 041 292	5 519 859	1 041 543
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 383 014			
(**) Dont envers les associés				



Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	7 694 139	7 694 139	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	7 694 139	7 694 139	



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Eau a payer	2 954
Edf gaz a payer	61 781
Achats a payer	309 516
Taxe poisson a payer	10 200
Transports a payer	1 560
Redevance centrale a payer	376 320
Sous traitance a payer	1 073
Location mobiliere a payer	251
Maintenance a payer	13 435
Etudes a payer	3 324
Honoraires a payer	42 492
Publicite radio a payer	42
Prospectus a payer	34 700
Pub galec a payer	15 156
Affranchissements a payer	434
Telephone telecopie a pay	1 661
Cotisations a payer	72 556
Droit auteur a payer	1 486
Intérêts courus s/emprunts	4 900
Frais bancaires a payer	17 448
Int.courus s/part.salarie	487
Dette prov/conges a payer	173 888
Dette prov/primes annuel.	23 500
Dette prov. primes execp.	61 395
Participation salaries	15 103
Taxes diverses a payer	15 400
Part.construct.a payer	18 818
Taxe apprentiss.a payer	5 283
Contr.solidarite a payer	38 990
Taxe grande surface a payer	87 957
Charges sur cp a payer	60 861
Chges/sal.prov.a payer	29 713
Forfait social a payer	3 021
Cet a payer	55 145
Taxe fonciere a payer	28 000
Taxe vehic.stes a payer	538
Aut. taxes a payer	4 458
Total	1 593 847



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Edf gaz d avance	801		
Stocks fournitures	27 819		
Sous traitance d avance	3 118		
Credit bail immobil.av.	1 182		
Location d avance	14 950		
Maintenance d avance	15 343		
Assurance d avance	31 294		
Seminaires d avance	1 903		
Publicite longue dure d avance	21 490		
Affranchissement d avance	2 152		
Droits d auteurs d avance	63		
Interets billets d avance	960		
Medecine du travail d'avance	11 056		
Total	132 130		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates avance	2 068		
Total	2 068		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	28/02/2018
France	40 028 897
TOTAL	40 028 897

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	3 176	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	73 057	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	19 828	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		6 000
Produits des cessions d'éléments d'actif		114 169
Régularisations fournisseurs	603	11
Régularisations diverses antérieurs		60
TOTAL	96 664	120 240

Résultat et impôts sur les bénéfices



Notes sur le compte de résultat

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	395 256
+ Impôts sur les bénéfices	-241 608
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	153 648
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	153 648

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	145 176	-200 631	345 807
+ Résultat exceptionnel	23 575	-19 865	43 440
- Participations des salariés	15 103	21 112	-6 009
Résultat comptable	153 648	-241 608	395 256
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			



Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 12 083 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	43 155
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	43 155
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	12 083
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/03/2003, la société SAS LYON DIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS DVA HOLDING.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit :

- Que chaque société membre du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- Que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.





Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 166 personnes dont 7 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens	18	
Employés	142	
Ouvriers		
Total	166	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : DVA HOLDING

Forme : SAS

SIREN : 445254469

Au capital de : 40 000 euros

Adresse du siège social :
90 avenue barthelemy Buyer



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	10 631 090
Avals et cautions	10 631 090
Engagements en matière de pensions	115 396
Engagements de crédit-bail mobilier	95 597
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	10 842 083
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			220 609		220 609
Cumul exercices antérieurs			79 787		79 787
Dotations de l'exercice			44 122		44 122
Amortissements			123 909		123 909
Cumul exercices antérieurs			80 988		80 988
Exercice			44 122		44 122
Redevances payées			125 110		125 110
A un an au plus			44 122		44 122
A plus d'un an et cinq ans au plus			51 475		51 475
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			95 597		95 597
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice			44 122		44 122

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 115 396 euros

La convention collective appliquée est celle du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, de reconstitution de leur fonds de roulement.

